

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Cabinet MONIQUE CONFIAANT
Résidence Allendé Bât 117
Les Hauts de Dillon
97200 Fort de France
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Martinique

**FEDERATION DU CREDIT MUTUEL ANTILLES
GUYANE**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009
FEDERATION DU CREDIT MUTUEL ANTILLES GUYANE
Rue du Professeur Raymond Garcin
97 200 FORT DE FRANCE

Référence : AB-102 10

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Cabinet MONIQUE CONFIANT
Résidence Allendé Bât 117
Les Hauts de Dillon
97200 Fort de France
France

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Martinique

FEDERATION DU CREDIT MUTUEL ANTILLES GUYANE

Siège social : Rue du Professeur Raymond Garcin
97 200 FORT DE FRANCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération du Crédit Mutuel Antilles-Guyane (association loi 1901), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces conditions sont décrites dans la note introductive de l'annexe des comptes annuels. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes globalisés et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

Paris La Défense, le 21 avril 2010

Fort de France, le 21 avril 2010

KPMG Audit

Cabinet d'Expertise Comptable MONIQUE
CONFIAANT



Arnaud Bourdeille
Associé

Monique Confiant
Associée

FEDERATION DU CREDIT MUTUEL ANTILLES - GUYANE
Association

Bilan au 31 décembre 2009
(En milliers d'euros)

Actif	31/12/2009	31/12/2008
Caisse, banques centrales, C.C.P	2 976 475.25	2 910 827.39
Effets publics et valeurs assimilées		
Créances sur les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	56 778.79	70 993.15
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Autres actifs		13 987.00
Comptes de régularisation	984 363.01	930 853.29
Total de l'actif	4 017 617.05	3 926 660.83

Passif	31/12/2009	31/12/2008
Banques centrales,		
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	13 592.59	10 654.82
Comptes de régularisation	720 532.26	640 451.81
Provisions		
Dettes subordonnées		
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	3 128 400.00	3 128 400.00
Capitaux propres hors FRBG	155 092.20	147 154.20
Capital souscrit		
Primes d'émission		
Réserves	147 154.20	144 827.97
Ecart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions		
Report à nouveau (+/-)		
Résultat de l'exercice (+/-)	7 938.00	2 326.23
Total du passif	4 017 617.05	3 926 660.83

Hors bilan	31/12/2009	31/12/2008
Engagements donnés :		
Engagements de financement		
Engagements de garantie		
Engagements sur titres		
Engagements reçus :		
Engagements de financement		
Engagements de garantie		
Engagements sur titres		

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport ci-centre :

FEDERATION DU CREDIT MUTUEL ANTILLES -GUYANE
Association

Compte de résultat au 31 décembre 2009

(En milliers d'euros)

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits assimilés		
Intérêts et charges assimilées		
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		
Produits sur opérations de location simple		
Charges sur opérations de location simple		
Revenu des titres à revenu variable		
Commissions (produits)		
Commissions		
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de		
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de		
Autres produits d'exploitation bancaire	291.51	205.69
Autres charges d'exploitation bancaire	-0.44	0.00
Produit net bancaire	291.07	205.69
Charges générales d'exploitation	28 900.29	38 132.44
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-28 164.36	-29 201.90
Résultat brut d'exploitation	1 027.00	9 136.23
Coût du risque		
Résultat d'exploitation	1 027.00	9 136.23
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
Résultat courant avant impôt	1 027.00	9 136.23
Résultat exceptionnel	8 312.00	-6 400.00
Impôts sur les bénéfices	-1 401.00	-410.00
Dotations/reprises de FRBG et provisions		
Résultat net	7 938.00	2 326.23

*Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport ci-contre :*

Annexe aux comptes annuels au 31/12/2009 pour la FAG association

Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Les comptes globalisés qui sont présentés ont été établis conformément aux principes comptables généraux ainsi qu'aux règles édictées, selon le cas, soit par le Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF), soit par le Comité de la réglementation comptable (CRC).

Ils respectent la règle de prudence et les conventions de base concernant :

- La continuité de l'exploitation
- La permanence des méthodes
- L'indépendance des exercices.

Les fonds pour risques bancaires généraux

Au 31 décembre 2009, les montants affectés à ce fonds s'élèvent à 3.128.400,00 €.

Impôts sur les bénéfices

Le poste "Impôt sur les bénéfices" d'un montant de 1.401,00 € comprend :

- L'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au taux de 15 %.

Information sur les événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif, postérieur à la clôture des comptes de 2009.